

ESCRIME/SABRE LASER (primaire)

Etablissement : STE GENEVIEVE 19 rue de la Station 92600 ASNIERES

INSCRIPTION & REGLEMENT : Merci de nous retourner ce bulletin dûment complété et accompagné de votre règlement par courrier postal uniquement à l'adresse suivante (*) :

Association M.L.E.C
6, rue Gabrielle
94220 CHARENTON-LE-PONT

(*) Afin d'éviter tout malentendu, merci de ne pas remettre le règlement ni au personnel de l'école ni aux enseignants ni à nos intervenants. Le matériel est prêté par l'association toutefois, pour l'escrime, vous pouvez louer un équipement personnel.

Pour toute information : demande d'accusé de réception d'inscription (pas d'envoi automatique), attestations C.E et autres demandes, merci de nous contacter par email à : escrimegarenois@neuf.fr

POUR LES CLASSES DE :

CP/CE1 LE LUNDI DE 17H A 18H

CE2/CM1/CM2 LE MARDI DE 17H A 18H

REPRISE-LE : 17 septembre 2018

FIN LE : 25 juin 2019

Attention ! Le nombre de places aux ateliers étant limité (20 élèves max), les inscriptions seront prises en compte en fonction de l'ordre d'arrivée (par voie postale exclusivement).

Pour toutes les activités sportives un certificat médical est exigé (à remettre au plus tard après les vacances de la Toussaint). Tenue de sport souhaitée (jogging, tee-shirt, baskets).



❖ **Merci de préciser le niveau de votre enfant dans l'activité avec nous : Elève Débutant Elève Ancien**

❖ **Montant (*) : 303 euros** - Possibilité de payer en 3 fois, dernier dépôt mai 2019, merci de préciser svp le mois de remise en banque au dos de vos chèques, le 1^{er} règlement sera encaissé obligatoirement avant octobre 2018.

❖ **Règlement : Ordre M.L.E.C**

❖ **Montant location personnelle (non obligatoire) veste + masque : 60 € Gant d'escrime et sac offerts !**

OUI, je souscris à la location personnelle (+ 60 €) **NON**, merci

Je soussigné(e) :

E-mail (en majuscule svp).....

Tél. : **Autorise mon enfant**

En classe de : **à pratiquer l'activité : ESCRIME à l'école STE GENEVIEVE ASNIERES**

Fait à : **Le**..... **Signature des Parents :**

(*) L'inscription est annuelle ; seul un cas de force majeure dûment motivé peut entraîner son annulation.